
Directeur de la publication

Alain Marais

Sous-directeur de la Statistique et des Études

Coordination

Odile Timbart

Réalisation

Annette Jacgert, Laure de Maillard, Laure Chaussebourg, Dominique Baux

Maquette

Denis Toussaint

Diffusion

Sous-direction de la Statistique et des Études

**Ministère de la Justice
et des Libertés**

Les chiffres-clés de la Justice

Secrétariat général
Service support et moyens du ministère
Sous-direction de la Statistique et des Études

13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01
Tél. 01 44 77 66 27
Télécopie : 01 44 77 66 50

ISBN 978-2-11-098395-4

© Justice 2009

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
L'aide juridictionnelle	31
La justice administrative	32
L'indemnisation en matière de détention provisoire	34
L'indemnisation des victimes d'infractions	34
L'accès au droit	35
Les auxiliaires de la Justice	35
Liste des sigles et abréviations	37

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	33

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2009

6,63 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2009

72 749 Agents

Implantations immobilières en 2008

5 994 251 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire [y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 35 Cours d'appel
- 2 Tribunaux supérieurs d'appel
- 181 Tribunaux de grande instance [dont 37 à compétence commerciale]
- 5 Tribunaux de première instance [dont 3 à compétence commerciale]
- 156 Tribunaux pour enfants
- 116 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 475 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 210 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 135 Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
 - 8 Cours administratives d'appel
 - 36 Tribunaux administratifs
-

Activité des juridictions en 2008

■ Justice civile

2 575 130 Décisions en matière civile et commerciale
dont 262 289 référés

■ Justice pénale

1 233 272 Décisions en matière pénale
9 579 212 Amendes forfaitaires majorées
4 726 539 Affaires traitées par les parquets
1 500 411 Affaires poursuivables
*dont 1 280 891 affaires poursuivies
ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale*

Taux de réponse pénale : 85,4 % [83,6 % en 2007]

■ Justice administrative

221 316 Affaires réglées par les juridictions administratives

Justice pénale [suite]

1 108 782 Condamnations et compositions pénales prononcées pour :

- 3 391 crimes
 - 673 985 délits
 - 67 456 contraventions de 5^e classe
 - 363 950 contraventions des quatre premières classes
-

■ Justice des mineurs

□ **Activité des parquets en 2008**

- 181 449 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
 - 150 333 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 91,1 % [89,5 % en 2007]**

□ **Activité des juges des enfants en 2008**

- 96 002 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 78 809 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 19 927 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

□ **Activité de la Protection judiciaire de la jeunesse**

- 626 Unités du secteur public
 - 1 221 Établissements du secteur associatif habilité
 - 233 200 Mesures suivies dans l'année
 - 170 550 secteur public
 - 62 650 secteur associatif à la charge de l'État – DPJJ
-

Administration pénitentiaire

- 194 Établissements pénitentiaires

 - 51 997 Places au 1^{er} janvier 2009
 - 62 252 Détenus [écroués] au 1^{er} janvier 2009
 - 89 054 Entrants en prison en 2008
 - 86 871 Sortants de prison en 2008

 - 159 232 Personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2009
-

Aide juridictionnelle en 2008

886 337 Admissions à l'aide juridictionnelle

dont :

- 484 507 *Admissions sur contentieux civils et administratifs*
 - 396 992 *Admissions sur contentieux pénaux*
-

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

LES MOYENS

Le budget de la justice

Crédits inscrits en Loi de finances initiale [LFI]	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2009/08
	2008 ¹	2009 ²	
Crédits de paiement [Mo d'euros]	6 497,01	6 632,13	+ 2,1
<i>Dont dépenses de personnel</i>	3 876,80	4 068,93	+ 5,0
Répartition par programme			
Justice judiciaire	2 727,27	2 822,42	+ 3,5
Administration pénitentiaire	2 371,60	2 459,43	+ 3,7
Protection judiciaire de la jeunesse	804,36	784,16	- 2,5
Accès au droit et à la justice	334,32	317,87	- 4,9
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés *	259,46	248,26	- 4,3
Autorisations d'engagement [Mo d'euros]	7 283,34	8 299,22	+ 13,9
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État – crédits de paiement – [en %]	2,39	2,40	

1. Source : Loi n°2007-1821 du 24 décembre 2007 de finances pour 2008

2. Source : Loi n°2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009

* En 2009, le programme est coupé en deux afin de mettre en œuvre l'expérimentation Chorus. De plus, la CNIL est désormais rattachée aux services du premier ministre.

Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2009/2008 **
	2008 *	2009	
Frais de justice	405,00	408,99	+ 1,0
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	277,72	272,69	- 1,8
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	49,43	52,43	+ 6,1
Autres frais de justice	77,85	83,87	+ 7,7
Aide juridictionnelle ***	306,76	nd	nd
[Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]			

* Dépense réelle constatée par l'agence comptable centrale du Trésor dans son récapitulatif annuel.

** Frais de justice et aide juridictionnelle constituent une partie des dépenses ordinaires.

*** Prévisions de dépenses 2009 enregistrées par les juridictions

Les montants ne comprennent pas les crédits tirés du recouvrement de l'aide juridictionnelle indûment avancée par l'État qui viennent abonder les crédits d'aide juridictionnelle

Les effectifs réels en 2009 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs ¹		Variation
	2008	2009	
Ensemble de la Mission justice ¹	72 094	72 749	+ 655
Justice judiciaire	29 349	29 295	- 54
Administration pénitentiaire	32 139	33 020	+ 881
Protection judiciaire de la jeunesse	9 027	8 951	- 76
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés *	1 579	1 483	- 96

1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6)

* En 2009, le programme est coupé en deux afin de mettre en œuvre l'expérimentation Chorus. De plus, la CNIL est désormais rattachée aux services du premier ministre.

Source : tableaux emplois exprimés en équivalent temps plein travaillé dans l'annexe Justice PLF

Les implantations immobilières en 2008

Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère *	5 994 251
Administration centrale **	65 462
Cours et tribunaux [894 sites]	2 232 000
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire dont 3 037 m ² au titre du dispositif d'accroissement des capacités carcérales	3 241 410
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse Secteur public uniquement	455 379

* locaux en propriété, location et mis à disposition




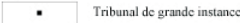
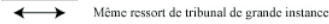
** dont 15 000 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques et centres de recherche

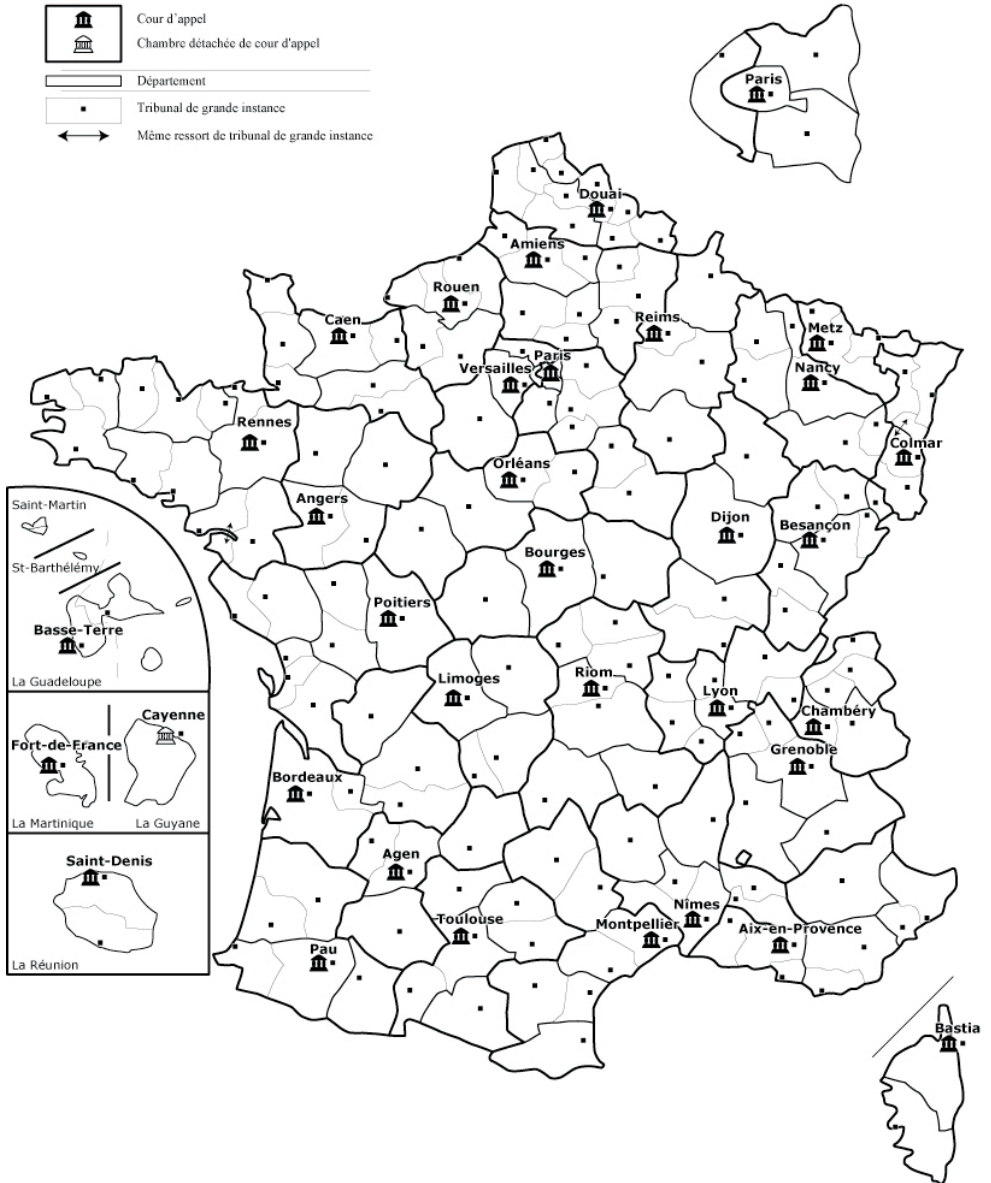
Sources : SDI, bureau de la programmation et de l'investissement immobilier

LES JURIDICTIONS

Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire

Légende

-  Cour d'appel
-  Chambre détachée de cour d'appel
-  Département
-  Tribunal de grande instance
-  Même ressort de tribunal de grande instance



Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel en 2008

Ressort de Cour d'appel	Cour d'appel	Trib. Sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 ^{re} inst.	TE	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGlcc, TMC et CM	TPlc c	TASS	TCI ¹
France métropolitaine													
Agen	1		4		3	11	4		3			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	22	11		12			5	1
Amiens	1		9		7	14	9		5			4	1
Angers	1		4		3	12	4		3			3	
Bastia	1		2		2	5	2		2			2	1
Besançon	1		7		5	13	7		4			5	1
Bordeaux	1		5		5	17	5		5			3	1
Bourges	1		3		3	12	3		3			3	
Caen	1		7		4	16	7		5			3	1
Chambéry	1		5		4	9	7		3			2	
Colmar	1		4		4	16	6		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	14	4		4			3	1
Douai	1		11		10	21	16		7			5	1
Grenoble	1		5		5	12	6		4			4	
Limoges	1		4		3	10	4		3			3	1
Lyon	1		7		5	12	8		5			5	1
Metz	1		3		3	9	3		-	3		2	
Montpellier	1		7		6	17	8		6			4	1
Nancy	1		6		4	13	6		4			4	1
Nîmes	1		6		5	14	6		4			4	
Orléans	1		4		4	10	4		3			3	1
Paris	1		9		7	53	11		8			7	1
Pau	1		5		5	12	5		5			4	
Poitiers	1		8		5	18	8		5			5	1
Reims	1		4		4	13	5		4			3	1
Rennes	1		12		10	25	12		9			6	2
Riom	1		7		4	16	7		5			4	1
Rouen	1		5		4	11	6		5			3	1
Toulouse	1		6		5	13	6		5			4	1
Versailles	1		4		4	24	13		4			4	
Départements d'outre-mer													
Basse-Terre	1		2		2	4	2			2		1	1
Fort-de-France	1		2		2	3	2			2		2	2
St-Denis de la R.	1		2		2	4	2			2		1	1
Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales													
Nouméa	1			2	2			2		1	1		
Papeete	1			1	1			3		1			
Mamoudzou		1		1	1			1				1	
St-P. et Miquelon		1		1	1		1					1	
TOTAL*	35	2	181	5	156	475	210	6	135	15	3	116	26

1. Créés par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et mis en place par le décret 2003-615 du 3 juillet 2003

* Nombre de juridictions à l'issue de la réforme de la carte judiciaire, telle que prévue par les décrets n° 2008-145 et 2008-146 du 15 février 2008 :

305 tribunaux d'instance et de police et 303 juridictions de proximité au 1^{er} janvier 2010

158 tribunaux de grande instance et 5 tribunaux de première instance au 1^{er} janvier 2011

Source : direction des Services judiciaires, département du droit de l'organisation judiciaire

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2008

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2008/07 %
		dont référés	
Toutes affaires nouvelles	2 635 748	261 286	+ 1,4
Cour de cassation	18 932		+ 3,8
Cours d'appel	218 305	nd	+ 8,6
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	921 597	113 847	+ 1,1
<i>dont ordonnance sur requête</i>	137 510		- 7,5
Tribunaux d'instance ¹	628 700	74 615	+ 1,1
<i>dont juridictions de proximité</i>	106 475		- 0,7
Juges des enfants [assistance éducative] ²	323 184		- 0,8
Juridictions commerciales			
<i>Tribunaux de commerce</i>	199 058	26 556	- 2,3
<i>Tribunaux de grande instance [compétence commerciale]</i>	23 714	2 743	- 5,1
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	100 155		+ 1,4
Conseils de prud'hommes	202 103	43 525	+ 4,8

- Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie arrêt de rémunération [cf. p. 13]. Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale
- Mesures individuelles nouvelles et renouvelées, cf. page 20

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes affaires nouvelles	218 305		921 597		628 700	
dont affaires au fond	218 305	100,0	670 240	100,0	554 085	100,0
Droit des personnes	4 905	2,2	45 701	6,8	164 720	29,7
Droit de la famille	41 781	19,1	403 099	60,1	3 057	0,6
Droit des affaires	10 969	5,0	14 039	2,1	8 884	1,6
Surendettement et entreprises en difficulté ¹	7 161	3,3	31 128	4,6	36 482	6,6
Droits des contrats	46 747	21,4	56 112	8,4	267 175	48,2
Droit de la responsabilité	7 003	3,2	32 769	4,9	12 837	2,3
Droit des biens	13 524	6,2	52 210	7,8	30 409	5,5
Relations du travail et protection sociale	58 316	26,7	3 193	0,5	27 017	4,9
Relations avec les personnes publiques	18 851	8,6	2 521	0,4	656	0,1
Procédures particulières	9 048	4,1	29 468	4,4	2 848	0,5

- Associations et professions libérales devant le TGI

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Affaires terminées en 2008

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2008/07 [%]
		dont référés	
Toutes affaires terminées¹	2 575 130	262 289	+ 0,7
Cour de cassation	18 684		- 8,2
Cours d'appel	217 412	nd	+ 5,6
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	907 376	113 847	+ 1,6
<i>dont ordonnance sur requête</i>	137 510		- 7,8
Tribunaux d'instance ¹	600 677	74 615	- 0,4
<i>dont juridictions de proximité</i>	106 738		+ 2,3
Juge des enfants [assistance éducative] ²	323 184		- 0,8
Juridictions commerciales			
<i>Tribunaux de commerce</i>	181 803	27 239	- 7,4
<i>Tribunaux de grande instance [compétence commerciale]</i>	24 382	3 063	- 0,2
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	101 341		+ 9,1
Conseils de prud'hommes	200 271	43 525	+ 3,2

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie arrêt de rémunération [cf. p. 13].
Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale
2. Mesures individuelles nouvelles ou renouvelées, cf. page 20

Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2007	2008	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	13,3	11,9	nd
Tribunaux de grande instance	6,9	7,0	1,9
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité ¹	4,9	5,0	3,2
Conseils de prud'hommes	10,2	10,5	1,7
Tribunaux de commerce	5,5	5,2	1,5

1. Cf. note 1 ci-dessus

Affaires en cours au 31 décembre 2008

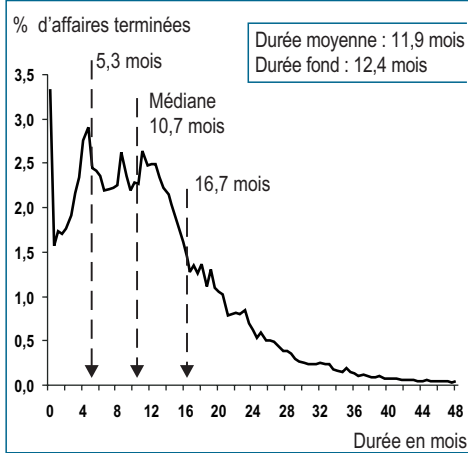
	Stock	Évolution 2008 / 07 [%]	Âge du stock [en mois]
Cours d'appel	219 776	+ 0,5	9,8
Tribunaux de grande instance	587 914	- 1,3	14,0
Conseils de prud'hommes [hors référés]	163 891	- 0,4	12,0

Source : SDSE, répertoire général civil, tableaux de bord civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Durée de règlement des affaires civiles en 2008

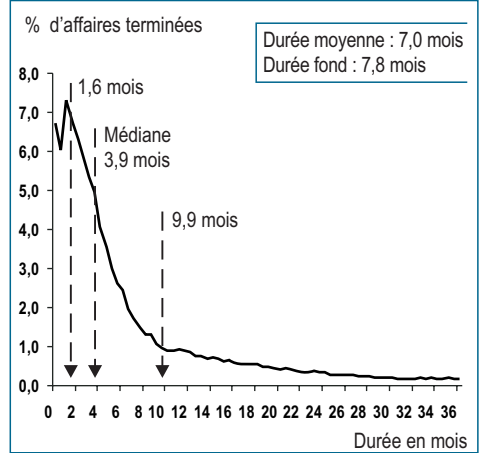
Distribution de la durée moyenne des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus

■ Cours d'appel



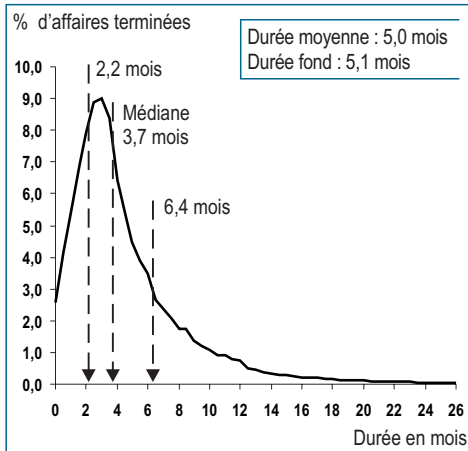
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 5,3 mois
50 % des affaires terminées au bout de 10,7 mois
75 % des affaires terminées au bout de 16,7 mois

■ Tribunaux de grande instance



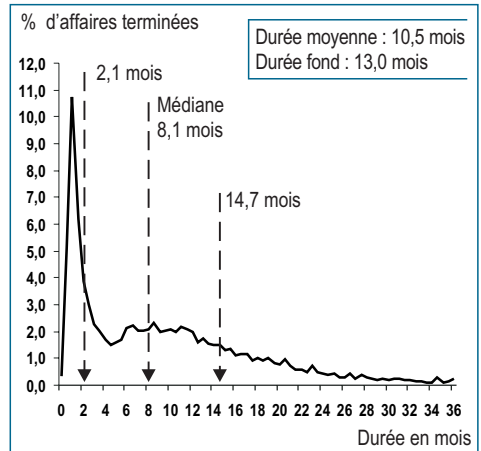
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,6 mois
50 % des affaires terminées au bout de 3,9 mois
75 % des affaires terminées au bout de 9,9 mois

■ Tribunaux d'instance



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 2,2 mois
50 % des affaires terminées au bout de 3,7 mois
75 % des affaires terminées au bout de 6,4 mois

■ Conseils de prud'hommes



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 2,1 mois
50 % des affaires terminées au bout de 8,1 mois
75 % des affaires terminées au bout de 14,7 mois

Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2007

Tribunaux de grande instance	14,5 %
Tribunaux d'instance	4,2 %
Conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	58,7 %
Tribunaux de commerce 1 ^{er} ressort	9,4 %

Quelques indicateurs pour 2008

369 396	Saisines du juge aux affaires familiales <i>dont</i>
57 218	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
137 682	<i>Demandes relatives aux enfants nés hors mariage [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
132 594	Divorces prononcés <i>dont</i>
70 235	<i>Par consentement mutuel</i>
61 643	Nombre de placements de majeurs sous régime de protection*
698 347	Stock des majeurs protégés au 1 ^{er} janvier
146 030	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]
23 448	Dissolutions de Pacs
201 226	Certificats de non-Pacs délivrés
761 890	Demandes de tiers relatives à l'existence d'un Pacs
173 246	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [y compris 66 856 procédures de référé]
135 618	Demandes pour paiement des loyers et / ou résiliation - expulsion
190 783	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] : saisies mobilières et immobilières, mesures conservatoires, astreintes, délais de grâce, surendettement
630 326	Injonctions de payer [TI et juridictions de proximité]

26 454 Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France

18 169 Déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage **

118 844 Certificats de nationalité française délivrés

* Y compris les tutelles aux prestations sociales

** Déclarations souscrites devant les tribunaux d'instance

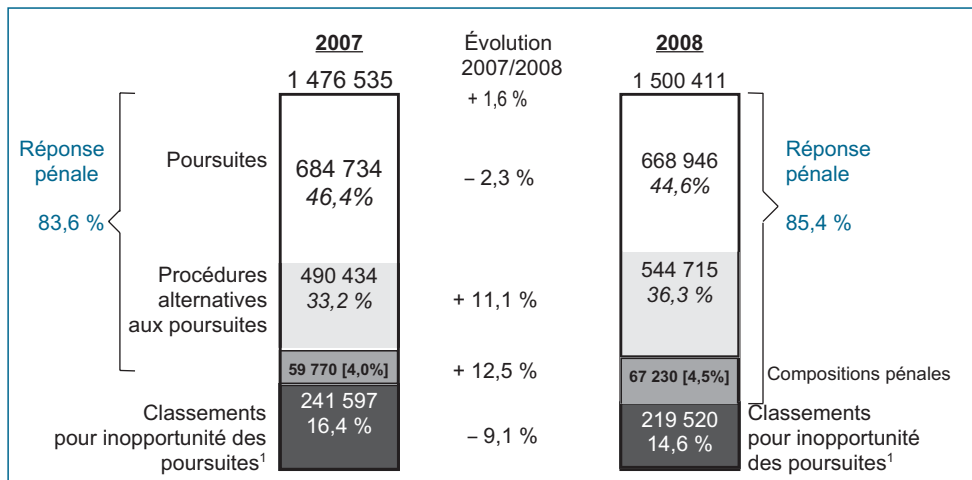
Source : SDSE, répertoire général civil, tableaux de bord civil

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2008

	2008	%	Évolution 2008/07 [%]
Procès-verbaux reçus	5 101 119	100,0	- 3,3
dont auteur inconnu	2 843 310	55,7	- 7,8
Affaires traitées	4 726 539		- 3,6
Classement d'affaires non poursuivables	3 226 128	100,0	- 5,9
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	482 429	15,0	+ 7,3
Défaut d'élucidation	2 743 699	85,0	- 7,9
Orientation des affaires poursuivables	1 500 411	100,0	+ 1,6
Poursuites	668 946	44,6 a	- 2,3
devant le tribunal correctionnel	530 760		+ 9,6
dont : selon une procédure de CRPC	56 326		+ 13,3
selon une procédure d'ordonnance pénale	136 124		+ 4,8
devant le juge d'instruction	23 409		- 16,6
devant le juge des enfants	56 505		- 2,5
devant le tribunal de police	58 272		- 10,3
Compositions pénales	67 230	4,5 b	+ 12,5
Procédures alternatives aux poursuites	544 715	36,3 c	+ 11,1
Classements sans suite ¹	219 520	14,6 d	- 9,1
Taux de réponse pénale [a+b+c]	85,4 %		[83,6 % en 2007]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Décisions rendues en 2008

		Évolution 2008/07 [%]
Par les juridictions pénales [hors amendes forfaitaires majorées]	1 233 272	+ 2,5
Cour de cassation	8 149	- 3,8
Cours d'appel	100 048	+ 2,4
Chambre des appels correctionnels	49 045	+ 8,0
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 363	+ 8,8
Chambres de l'application des peines	15 324	+ 22,5
Chambre de l'instruction	35 679	- 10,4
Cours d'assises	2 695	- 6,3
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	381	- 11,4
Tribunaux correctionnels	584 549	+ 1,3
Jugements sur l'action publique	540 944	+ 1,0
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	359 185	- 1,9
Citation directe ou comparution volontaire	87 432	- 6,0
Convocation par procès-verbal du Procureur de la République	19 387	+ 7,8
Convocation par procès-verbal de l'officier de police judiciaire	190 162	- 1,5
Comparution immédiate	44 617	- 1,7
Renvoi du juge d'instruction	17 445	- 2,6
Renvoi de la chambre de l'instruction	142	+ 15,4
<i>Ordonnances pénales</i>	126 667	+ 4,3
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	55 092	+ 15,3
Jugements sur intérêts civils	43 605	+ 4,2
Tribunaux de police	70 654	- 6,9
Juridictions de proximité	390 399	+ 8,2
Juges et tribunaux pour enfants	76 778	- 1,2
Amendes forfaitaires majorées	9 579 212	- 16,4

Affaires en cours au 31 décembre 2008

		Évolution 2008/07 [%]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	30 914	+ 12,9
Cours d'appel – chambres de l'application des peines	2 067	+ 9,4
Cours d'appel – chambres de l'instruction	3 794	+ 16,3
Cours d'assises d'appel	504	+ 9,6
Cours d'assises 1 ^{er} ressort	1 906	- 3,1
Tribunaux correctionnels	193 166	- 2,8

Source : SDSE, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation

Activité des juges d'instruction en 2008

	2008	Évolution 2008/07 [%]
■ Affaires nouvelles	23 317	- 17,1
Crimes	7 142	- 6,1
Délits	16 118	- 21,3
Contraventions	7	+ 75,0
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	50	+ 42,9
Nombre de personnes mises en examen	45 537	- 4,0
Nombre de témoins assistés	5 012	- 5,5
Sans mise en examen	3 966	- 2,1
Suivi d'une mise en examen	1 046	- 16,7
■ Affaires terminées dans l'année	28 466	- 1,8
Personnes mises en examen dans ces affaires	42 879	- 4,5
selon le mode de clôture		
Renvoi devant la cour d'assises	2 786	- 11,4
Renvoi devant le tribunal correctionnel	32 073	- 5,5
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 112	+ 1,6
Non-lieu	3 376	- 1,5
<i>dont irresponsabilité pénale [art. 122]</i>	159	- 15,0
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 532	+ 14,7
Durée moyenne de l'instruction [en mois]		Rappel 2007
Toutes affaires	22,7	20,7
Crimes	22,2	23,1
Délits	22,9	20,4
		Évolution 2008/07 [%]
■ Affaires en cours au 31 décembre	49 035	- 8,8
Crimes	14 155	- 2,0
Délits	34 457	- 11,4
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	423	+ 9,9

Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2008	Évolution 2008/07 [%]
Contrôles judiciaires	27 749	- 3,8
dont à l'occasion d'une mise en liberté	6 930	- 6,6
avec cautionnement	1 596	- 11,0
avec placement sous surveillance électronique	515	+ 17,3
avec placement en centre éducatif fermé	87	- 15,5
Détentions provisoires	18 709	- 2,0
dont après débat contradictoire différé	703	- 4,2
Maintien en liberté après débat contradictoire	2 619	- 6,8
dont après débat contradictoire différé	494	+ 13,9

Source : SDSE, répertoire de l'instruction, cadres du parquet

Condamnations en 2007

■ Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Évolution 07/06 [%]	Majeurs	Mineurs
Crimes	3 391	+ 0,2	2 718	673
Délits	673 985	+ 7,3	617 000	56 985
Contraventions de 5 ^e classe	67 456	+ 7,4	66 213	1 243
Toutes infractions	744 832	+ 7,3	685 931	58 901

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation et composition pénale

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
Toutes natures d'infractions	744 832	3 314	594 592	58 085
Compositions pénales	59 497	0	59 416	80
Condamnations	685 335	3 314	535 176	58 005
Atteintes aux personnes	119 385	2 471	83 398	13 497
dont : homicides volontaires	571	566	0	3
viols	1 729	1 392	0	301
coups et violences volontaires	73 972	402	47 807	10 126
homicides et blessures involontaires	13 117	2	11 461	182
<i>dont : par conducteur</i>	<i>11 313</i>	<i>0</i>	<i>10 520</i>	<i>125</i>
Atteintes aux biens	154 702	648	106 253	34 967
dont : vols, recels, destructions et dégradations	138 162	648	92 555	33 498
Matière économique et financière	21 742	0	15 118	236
dont : chèques	3 080	0	2 781	141
travail illégal	5 285	0	4 909	2
Circulation routière et transports	297 578	0	255 830	2 707
dont : conduite en état alcoolique	138 870	0	136 739	249
défaut d'assurance	41 060	0	40 150	257
conduite sans permis ou malgré suspension	56 379	0	53 520	1 420
grand excès de vitesse	17 013	0	138	2
Autres infractions	91 928	195	74 577	6 598
dont : stupéfiants *	38 055	32	32 872	3 148
Ordre administratif et judiciaire	27 075	83	22 620	2 678
outrage et rébellion à agents de la force publique	17 859	0	14 723	2 177
séjour irrégulier des étrangers	4 490	1	4 144	5

* blanchiment, trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

■ Peines prononcées dans les condamnations en 2007

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	685 335	
Réclusion criminelle	1 317	14,5 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	21	
Peine d'emprisonnement	333 012	
<i>dont : avec partie ferme</i>	129 070	7,5 mois
Peine d'amende	247 714	536 €
Peine alternative	66 078	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	20 471	
<i>jour amende</i>	21 775	
<i>travail d'intérêt général</i>	15 776	
Mesure et sanction éducative	28 891	
Dispense de peine	8 323	

* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	36 500	
dont : crimes	2 548	26,1
délits	33 941	4,0
dans le cadre d'une instruction	20 621	6,4
dans le cadre d'une comparution immédiate	13 320	0,4

■ Durées de procédure [en mois]	1 ^{re} instance *	Appels *
Crimes	34,6	18,4
Délits	11,3	14,8
Contraventions de 5 ^e classe	10,5	13,4

* En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audience. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
Ensemble	685 335	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	58 759	8,6
De 18 à moins de 25 ans	202 521	29,6
De 25 à moins de 40 ans	248 057	36,2
De 40 à moins de 60 ans	159 075	23,2
60 ans et plus	16 923	2,5
Sexe		
Hommes	621 281	90,7
Femmes	64 054	9,3
Nationalité		
Française	537 784	78,6
Étrangère	89 392	13,0
Non déclarée	58 159	8,5

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de récidive légale mesure la part des condamnations prononcées en 2007 avec mention de l'état de récidive.

Le taux de réitérants à l'identique mesure la part des condamnés de 2007 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximum de cinq ans pour un délit de même nature sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2007.

Cette notion n'a pas de sens en matière criminelle où la récidive peut être retenue quelle que soit la nature du crime.

Récidive retenue et réitération à l'identique dans les condamnations de 2007

Nature de l'infraction sanctionnée	Taux de récidive légale* (%)	Taux de réitérants à l'identique** (%)
Tous types de crimes	4,1	
Homicides volontaires	2,8	
Crimes sexuels	2,7	
Vols criminels	10,6	
Tous types de délits	9,2	14,9
dont :		
Vols, recels	13,9	27,7
Escroqueries	5,2	5,1
Destructions, dégradations	3,0	7,2
Conduite en état alcoolique	15,9	15,3
Violences volontaires	6,7	11,4
Mœurs	4,0	5,3
Stupéfiants	9,0	11,0
Police des étrangers	6,6	13,5

* Taux calculé sur les infractions principales uniquement

** Même type d'infractions dans les condamnations constituant les deux termes de la réitération

Source : SDSE : exploitation statistique du casier judiciaire national

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2008

Activité des juges des enfants	2008	Évolution 2008 / 07 %
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	96 002	- 0,8
Âgés de 0 à 6 ans	28 921	- 1,3
7 à 12 ans	30 222	- 0,0
13 à 15 ans	22 144	- 2,8
16 à 17 ans	14 308	+ 2,9
Non déterminé	407	- 21,4
Mineurs suivis par le juge des enfants au 31 décembre *	212 146	- 0,9
Mesures individuelles prononcées	323 184	- 0,8
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	55 162	- 2,8
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	140 440	- 1,0
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	127 582	+ 0,2
Tutelles aux prestations sociales		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	19 927	- 6,0
Mineurs appartenant à ces familles	57 654	- 5,7

* Hors TPS

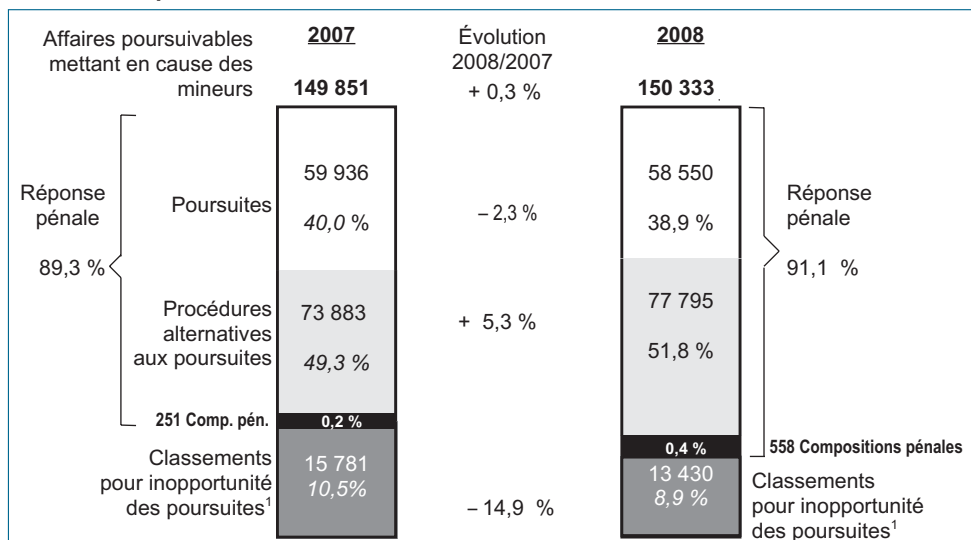
Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2008

Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2008/07 [en %]
Affaires traitées	181 449		+ 1,5
Classement d'affaires non poursuivables	31 116	100,0	+ 7,4
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	25 612	82,3	+ 7,0
Mineurs hors de cause	5 504	17,7	+ 6,9
Orientation des affaires poursuivables	150 333	100,0	+ 0,3
Poursuites	58 550	38,9 a	- 2,3
devant le juge des enfants	55 019		- 2,9
devant le juge d'instruction	2 045		+ 3,9
procédures de jugement à délai rapproché	1 486		+ 14,0
Procédures alternatives aux poursuites	77 795	51,8 b	+ 5,3
dont <i>rappel à la loi</i>	51 423		+ 0,5
Compositions pénales réussies	558	0,4 c	-
Classements sans suite ¹	13 430	8,9 d	- 14,9
Taux de réponse pénale [a+b+c]	91,1 %		[89,3 % en 2007]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, cadres du parquet (données provisoires)

Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2008	Évolution 2008/07 [%]
Renvoi de mineurs devant la cour d'assises	171	- 29,6
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 112	+ 1,6
Mineurs placés en détention provisoire	904	- 7,8
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 247	+ 0,2

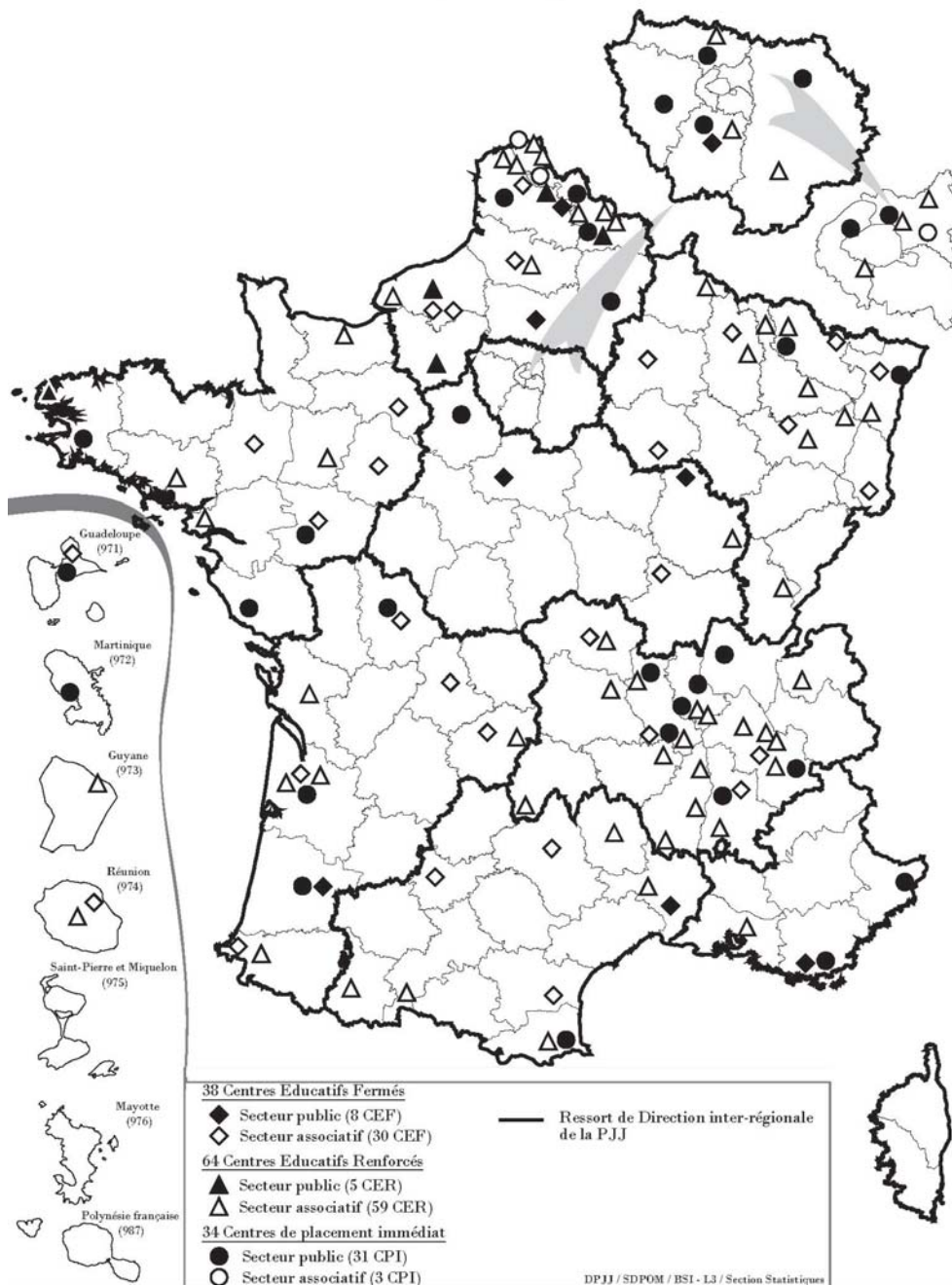
Source : SDSE, répertoire de l'instruction

Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2008	Évolution 2008/07 [%]
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	78 809	- 2,8
Âgés de moins de 13 ans	2 995	- 5,0
13 à 14 ans	15 373	- 4,0
15 à 16 ans	37 722	- 2,1
17 ans	22 325	- 2,7
Non déterminé	394	- 12,6
Mesures présentencielles prononcées	34 060	+ 2,6
Enquête sociale, IOE, expertise	7 989	+ 3,5
Placement, liberté surveillée, réparation	20 580	+ 2,1
Contrôle judiciaire	4 449	+ 4,0
Détention provisoire	1 042	+ 0,2
Mineurs jugés	76 778	- 1,2
Mineurs jugés en audience de Cabinet	40 386	- 3,8
Mineurs jugés en audience de TE	36 392	+ 1,8
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	398	- 9,1
Mesures rejetant la poursuite	9 202	- 2,2
Mesures et sanctions définitives prises	74 864	- 1,6
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	31 182	- 6,4
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	11 091	+ 5,5
Sanction éducative	2 180	+ 16,8
TIG, sursis TIG	4 826	+ 3,3
Amende ferme ou avec sursis	5 244	+ 3,6
Emprisonnement avec sursis simple	9 516	+ 1,2
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	5 095	+ 0,3
Emprisonnement ferme	5 730	- 7,0

Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Hébergement collectif spécialisé de mineurs sous protection judiciaire. Mai 2009



■ **Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

- 12 centres de formation [1 national et 11 pôles territoriaux]
- 9 directions régionales
- 90 directions départementales

■ **Services et unités du secteur public**

353 structures administratives

- 198 centres d'action éducative
- 22 centres d'action éducative et d'insertion
- 8 centres éducatifs fermés
- 73 foyers d'action éducative
- 30 foyers d'action éducative fonction centre de placement immédiat
 - 1 centre d'action éducative multi - fonctions
 - 7 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs
 - 9 services éducatifs auprès du tribunal
 - 5 établissements de placement éducatif

626 unités

- 31 centres de placement immédiat
- 8 centres éducatifs fermés
- 9 services éducatifs auprès du tribunal
- 5 centres éducatifs renforcés
- 293 unités éducatives de milieu ouvert
- 147 unités éducatives d'action de jour
 - 14 unités éducatives auprès du tribunal
 - 41 unités éducatives d'hébergement diversifié
 - 71 unités éducatives d'hébergement collectif
 - 7 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs

■ **Établissements du secteur associatif habilité**

- 1 221 établissements et services habilités gérés par 523 associations
- soit 804 structures d'hébergement
 - dont 59 centres éducatifs renforcés
 - 3 centres de placement immédiat
 - 30 centres éducatifs fermés
 - 177 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
 - 102 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
 - 90 services d'enquête sociale (SES)
 - 48 services de réparation pénale (SRP)

- Les **Centres Éducatifs Renforcés** sont des structures éducatives destinées à la prise en charge des mineurs délinquants ou en situation de grande marginalisation, et qui doivent répondre au risque de récidive et d'incarcération.
- Les **Centres de Placement Immédiat** prennent en charge les mineurs pour lesquels un accueil immédiat est prescrit par les magistrats de la jeunesse, et en priorité les mineurs délinquants. Cet accueil doit permettre de répondre à une situation d'urgence, caractérisée par l'impossibilité pour certains mineurs de demeurer dans leur environnement familial et social, en particulier lorsqu'ils viennent de commettre un délit et qu'un éloignement temporaire s'avère nécessaire dans l'attente d'une réponse judiciaire et d'une prise en charge éducative de longue durée.
- Les **Centres Éducatifs Fermés** s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent après l'échec de mesures éducatives précédentes.

Activité de protection judiciaire de la jeunesse

■ Mesures suivies dans l'année	à la charge de l'État-DPJJ et confiée au				à la charge des départements et confiée à l'ASE ou au secteur associatif	
	Secteur public		Secteur associatif		2007	2008 ¹
	2007	2008	2007	2008		
Investigation	66 261	62 640	38 052	37 188		
au titre de l'enfance délinquante	41 536	42 713	1 242	1 320		
de l'enfance en danger	24 709	19 914	36 807	35 866		
de la protection des jeunes majeurs	16	13	3	2		
Placement	6 510	6 605	8 802	8 529	107 331	107 080
au titre de l'enfance délinquante	3 860	4 473	5 180	5 678		
de l'enfance en danger	1 885	1 469			107 331	107 080
de la protection des jeunes majeurs	765	663	3 622	2 851		
Milieu ouvert	99 061	101 305	15 527	16 933	105 139	106 060
au titre de l'enfance délinquante	78 638	84 617	12 883	14 322		
de l'enfance en danger	18 429	14 931			105 139	106 060
de la protection des jeunes majeurs	1 994	1 757	2 644	2 611		
Total	171 832	170 550	62 381	62 650	212 470	213 133
au titre de l'enfance délinquante	124 034	131 803	19 305	21 320		
de l'enfance en danger	45 023	36 314	36 807	35 866	212 470	213 133
de la protection des jeunes majeurs	2 775	2 433	6 269	5 464		

■ Jeunes suivis dans l'année toutes mesures et tous fondements juridiques confondus

0 à 6 ans	4 585	3 879	13 490	12 953	63 462	63 660
7 à 12 ans	8 302	6 997	14 484	14 204	66 039	66 245
13 à 15 ans	22 505	21 291	12 656	12 681	51 013	51 172
16 à 17 ans	39 093	38 644	12 924	13 189	30 980	31 077
18 ans et plus	29 447	24 492	9 332	9 047		
Non renseigné	16		13	2	976	979
Garçons	82 119	80 865	39 496	39 425	123 372	123 757
Filles	21 829	19 438	23 403	22 651	89 098	89 376
Ensemble ²	103 948	100 303	62 899	62 076	212 470	213 133

1. Les mesures et les jeunes pris en charge en article 375 du Code civil par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimées.

2. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



■ 194 établissements pénitentiaires, 51 997 places [au 01-01-2009]

111 maisons d'arrêt [MA] et 30 quartiers MA situés dans des centres pénitentiaires, recevant les prévenus (détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an lors de leur condamnation définitive.

62 établissements pour peines

23 centres de détention [CD] et 33 quartiers [QCD] accueillant des condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

35 centres pénitentiaires [CP], établissements mixtes qui comprennent au moins deux quartiers à régime de détention différent [maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale].

4 maisons centrales [MC] et 8 quartiers [QMC] recevant les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

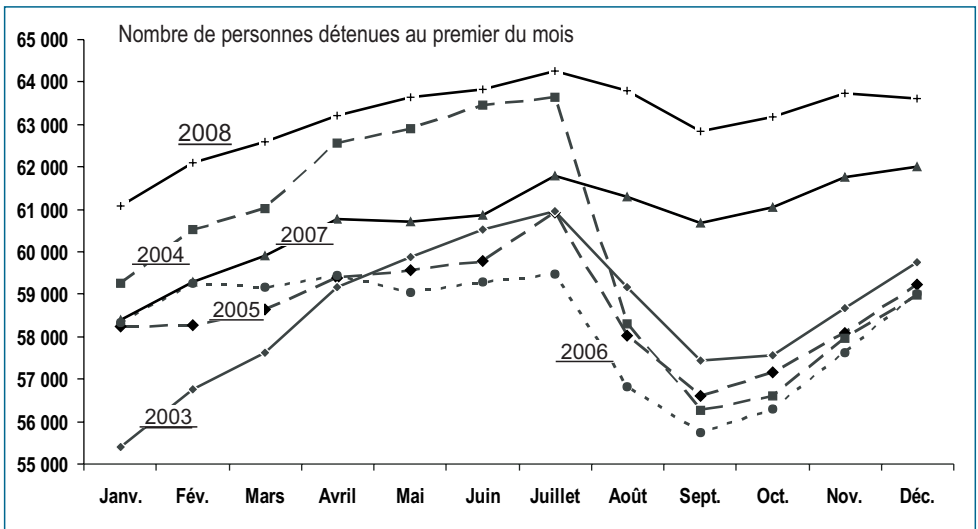
13 centres de semi-liberté autonomes [CSL], recevant les condamnés admis au régime de semi-liberté, ou du placement à l'extérieur sans surveillance.

1 Centre pour peines aménagées

6 Établissements pénitentiaires pour mineurs [EPM]

1 établissement public de santé national à Fresnes [relevant du ministère de la Santé]

■ Évolution de la population carcérale



Source : DAP, statistique mensuelle de la population incarcérée

■ Population pénitentiaire au 01-01-2009

		Évolution sur 12 mois [%]
Personnes écrouées	66 178	+ 3,4
<i>personnes détenues</i>	62 252	+ 1,9
Condamnés	50 245	+ 6,4
Prévenus	15 933	- 5,1
Hommes	64 085	+ 3,7
Femmes	2 093	- 4,3
Moins de 18 ans	681	- 6,3
18 ans à moins de 25	16 366	+ 3,8
25 ans à moins de 30	13 213	+ 6,7
30 ans à moins de 40	17 142	+ 2,7
40 ans et plus	18 776	+ 1,8
Français	54 146	+ 4,6
Étrangers	11 927	- 1,9
Apatrides et nd	105	+ 36,4

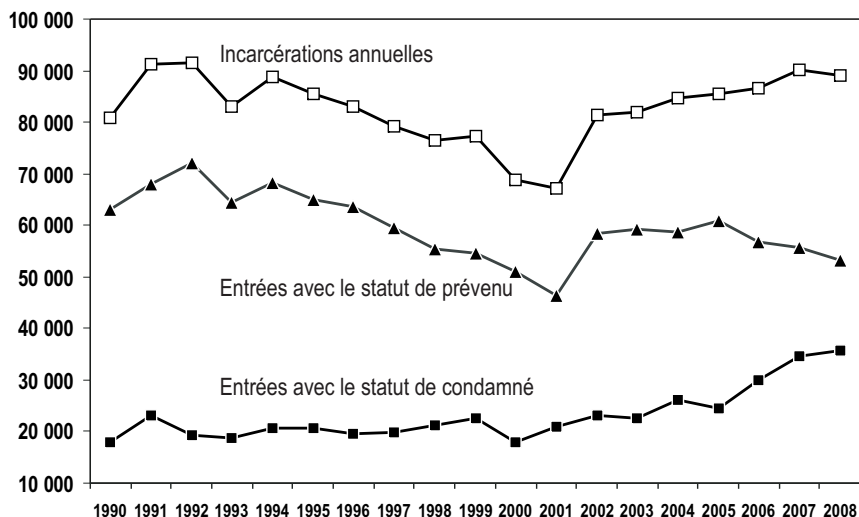
■ Peines en cours d'exécution par les 50 245 détenus condamnés au 01-01-2009

Moins d'un an	34,7 %
1 à 3 ans	27,3 %
3 à 5 ans	10,1 %
5 ans et plus	27,9 %
<i>Peine correctionnelle</i>	11,3 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	15,6 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	1,0 %

■ Entrées en prison en 2008

	89 054	100,0	
Condamnés	36 939	41,5	
Prévenus	52 115	58,5	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	24 231	46,5	
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	27 884	53,5	

■ Flux annuel d'entrées en détention de 1990 à 2008



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ 86 871 libérations en 2008

dont 7 494 libérations conditionnelles

■ Durée moyenne de détention en mois *	2007	2008
Toutes détentions	8,4	8,8
Détentions provisoires	3,1	3,8

* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, Les chiffres clés de l'Administration pénitentiaire

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP *	2008	Évolution 2008/07 [%]
Permission de sortir	53 201	+ 0,2
Placement à l'extérieur	2 608	+ 13,9
Placement en semi-liberté	5 928	+ 12,2
Libération conditionnelle **	7 494	+ 16,4
Placement sous bracelet électronique	11 259	+ 42,5

* dans le cadre d'un débat contradictoire

** décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- ➔ les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- ➔ les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- ➔ les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 103 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [SPIP]

■ 159 232 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2009

■ Mesures en cours au 1^{er} janvier 2009*

		Évolution [en %]
Toutes mesures suivies par les SPIP	174 551	+ 7,4
Sursis avec mise à l'épreuve	132 726	+ 9,1
Travail d'intérêt général	24 838	+ 1,4
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	9 978	+ 2,8
Libération conditionnelle	7 009	+ 6,5

* Les données au 1^{er} janvier sont issues des états statistiques envoyés par les DRSP

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures [en mois]

Toutes mesures terminées	17,3
dont : sursis avec mise à l'épreuve	20,5
travail d'intérêt général	11,7
contrôle judiciaire	18,0
libération conditionnelle	12,6

L' AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2008

	2008 ^P	Évolution 2008/07 %
Nombre total d'admissions	886 337	- 0,5
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	323 895	+ 4,5
Admission à l'aide totale	787 101	- 0,2
Admission à l'aide partielle	99 236	- 3,1
Admissions sur contentieux civils et administratifs	484 507	- 2,7
Cours d'appel	35 781	- 10,3
Tribunaux de grande instance – hors JEX	243 456	- 4,9
<i>dont JAF – divorce</i>	105 766	- 6,9
<i>JAF – hors divorce</i>	98 204	- 1,6
Juges des enfants – assistance éducative	36 265	+ 2,2
Tribunaux d'instance – hors JEX	46 840	- 4,8
Juges de l'exécution – TGI et TI	9 671	- 2,4
Conseils de prud'hommes	26 831	- 4,8
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	19 838	+ 2,0
Juridictions administratives	21 215	+ 5,6
Conditions de séjour des étrangers	44 610	+ 12,0
Admissions sur contentieux pénaux	396 992	+ 3,0
Cours d'appel	11 292	+ 0,4
Procédures criminelles	16 744	- 4,9
Cours d'assises – accusé	2 648	- 9,0
Cours d'assises – partie civile	3 819	- 1,9
Instruction criminelle – accusé	5 707	- 5,9
Instruction criminelle – partie civile	4 570	- 3,5
Procédures correctionnelles	280 993	+ 2,9
Tribunal correctionnel – prévenu	154 998	+ 4,4
Tribunal correctionnel – partie civile	32 088	+ 1,4
Instruction - prévenu [y compris mineur]	89 216	+ 2,3
Instruction - partie civile	4 691	- 20,6
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	61 556	+ 0,2
Procédures contraventionnelles	5 024	+ 7,1
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	21 382	+ 22,2
Non renseigné	4 838	

Source : SDSE, répertoire de l'aide juridictionnelle

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2009

	Montants [Mo €] 2009	Évolution [%] 2009/08
Crédits de paiement	283,78	+ 6,7
Dépenses de personnel [titre II]	231,84	+ 6,6
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	42,30	+ 8,1
Frais de justice	9,64	+ 3,5

Activité des juridictions administratives en 2008

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes	11 840	29 733	181 815
Affaires enregistrées **	10 250	27 802	176 313
Évolution 2008/07 en %	+ 6,5	+ 4,7	+ 3,7
Affaires réglées	10 270	27 235	183 811
Évolution 2008/07 en %	+ 3,4	+ 5,9	+ 5,0
Affaires en instance au 31 - 12 - 2008	8 149	28 825	198 791
Évolution 2008/07 en %	- 0,6	+ 2,7	- 3,8
Délai d'écoulement du stock [en mois]	9,5	12,7	13,0
Rappel délai 2007	9,9	13,1	14,2

Activité des cours administratives d'appel en 2008

Cours	Affaires enregistrées **	Affaires régérées	Affaires en instance au 31-12-2008
Bordeaux	2 863	3 940	2 683
Douai	1 958	1 967	1 464
Lyon	2 819	3 392	3 733
Marseille	5 097	4 511	7 909
Nancy	1 863	1 803	1 874
Nantes	2 723	2 825	1 685
Paris	6 400	5 413	5 650
Versailles	4 079	3 384	3 827
Toutes cours administratives d'appel	27 802	27 235	28 825

* Y compris les collectivités d'outre-mer

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

Source : Conseil d'État, rapport public 2009

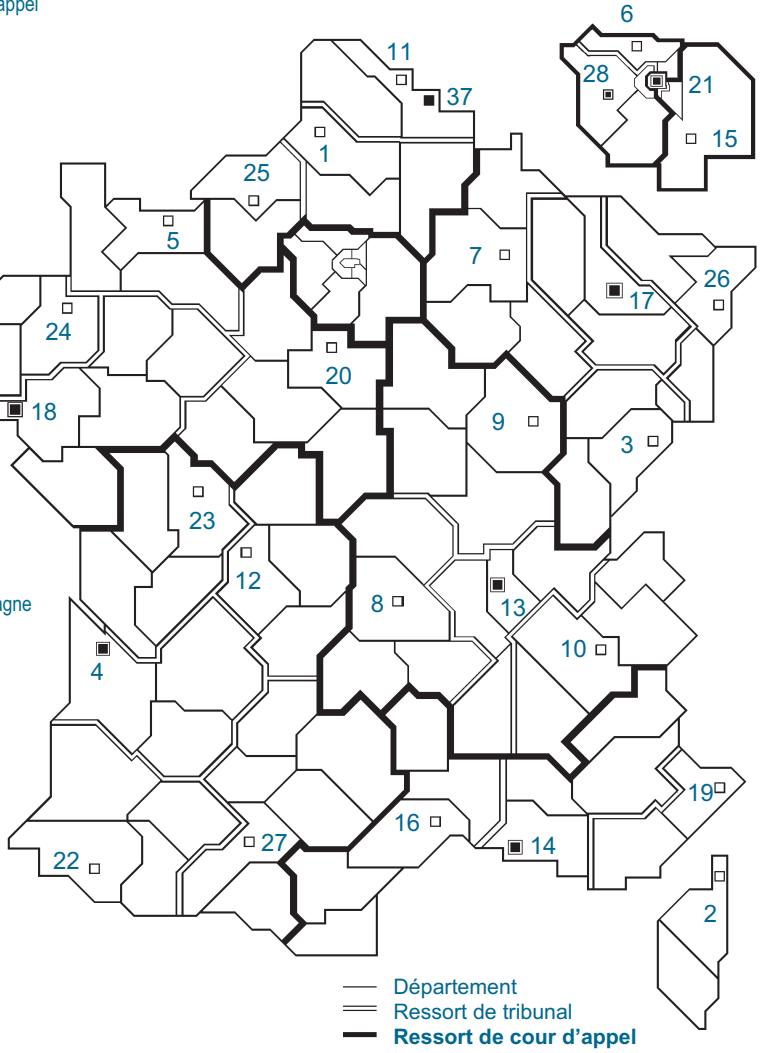
Compétence territoriale des juridictions administratives


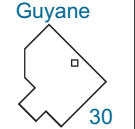

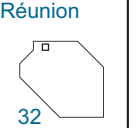
■ Cours administratives d'appel

- 4 Bordeaux
- 37 Douai
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 21 Paris
- 28 Versailles

□ Tribunaux administratifs

- 1 Amiens
- 2 Bastia
- 3 Besançon
- 4 Bordeaux
- 5 Caen
- 6 Cergy-Pontoise
- 7 Châlons-en-Champagne
- 8 Clermont-Ferrand
- 9 Dijon
- 10 Grenoble
- 11 Lille
- 12 Limoges
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 15 Melun
- 16 Montpellier
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 19 Nice
- 20 Orléans
- 21 Paris
- 22 Pau
- 23 Poitiers
- 24 Rennes
- 25 Rouen
- 26 Strasbourg
- 27 Toulouse
- 28 Versailles
- 29 Basse-Terre
- 30 Cayenne
- 31 Fort-de-France
- 32 Saint-Denis de la Réunion
- 33 Mamoudzou
- 34 Nouméa
- 35 Papeete
- 36 Saint-Pierre et Miquelon



Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
 29	 30	 31	 32

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

■ Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	2008	Évolution 2008/07 [%]
Nombre de requêtes reçues	598	- 6,4
Nombre de décisions rendues	661	- 0,6
Indemnisation	575	+ 2,3
<i>Taux d'indemnisation</i>	87 %	
<i>Montants versés [en Mo €]</i>	10,82	+ 7,9
Rejets, irrecevabilité et autres	86	- 16,5
Nombre d'affaires en cours	510	- 12,8
■ Commission nationale de réparation des détentions provisoires		
Nombre de recours	75	- 26,5
Nombre de décisions rendues	82	- 9,9
<i>Rejet, irrecevabilité et autres</i>	46	+ 64,3
<i>Réformation</i>	36	- 42,9
Délai moyen de jugement [en mois]	7,7	
Montants versés [en Mo €]	1,75	- 27,2
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées [en jours]	343	+ 5,9
Nombre d'affaires en cours	21	+ 31,3

Source : Rapport annuel de la Cour de cassation

LES VICTIMES D'INFRACTION

L'indemnisation des victimes – CIVI –	2008	Évolution 2008/07 [%]
Nombre de dossiers ouverts	18 840	+ 3,1
Nombre de décisions rendues	22 269	- 0,7
Montants accordés par les CIVI [Mo €]	237,8	+ 4,5
Nombres de demandes d'indemnisation à traiter au 31-12-2008	13 675	+ 12,1

Les associations d'aide aux victimes	Évolution à champ constant	
Nombre d'associations *	180	
Nombre de saisines des associations	273 159	+ 2,4
<i>en matière civile</i>	80 854	- 1,1
<i>en matière pénale</i>	192 305	+ 3,8
Nombre de personnes aidées	222 318	+ 7,7

* 169 associations ont répondu sur leur activité en 2008

Source : SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes

L'ACCÈS AU DROIT

- 90 Conseils départementaux de l'accès au droit [lois du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 123 Maisons de justice et du droit ¹
- 49 Antennes de justice

1. Cinq maisons de justice et du droit de nouvelle génération vont être créées en 2010

Source : SADJAV

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 430 Associations dans le secteur pénal
[aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales, ...]
- 1 794 Conciliateurs de justice
- 48 461 Avocats
 - 97 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
 - 433 Avoués près les cours d'appel
 - 241 Greffiers de tribunal de commerce
- 3 263 Huissiers de justice
 - 113 Administrateurs judiciaires
 - 314 Mandataires liquidateurs
- 8 856 Notaires
- 414 Commissaires - priseurs judiciaires

Source : DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions

Activité des conciliateurs de justice

	2008	Évolution 2008/07 en %
Nombre de saisines	112 828	- 11,4
Nombre d'affaires conciliées	67 245	- 4,5
<i>Taux de conciliation</i>	59,6 %	

Source : SDSE, enquête conciliateurs [données 2008 non disponibles]

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
APJ	Agent de police judiciaire
ASE	Aide sociale à l'Enfance
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CM	Chambres mixtes commerciales d'Alsace-Moselle
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JRLC	Juridiction régionale de la libération conditionnelle
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
OMP	Officier du ministère public
OPJ	Officier de police judiciaire
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJAV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes
SCICOM	Service central de l'Information et de la Communication
SDSE	Sous-direction de la Statistique et des Études
SHON	Surface hors œuvre net
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TCI	Tribunal du contentieux de l'incapacité
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
e	Donnée estimée
nd	Donnée non déterminée
ns	Donnée non significative

“LES CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Brochure gratuite, disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés et à la Sous-direction de la Statistique et des Études, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

“INFOSTAT JUSTICE”

Un thème analysé en quatre pages de commentaires et tableaux simples, accessibles à tous publics, en prise avec l'actualité.

- | | |
|---|--|
| 105. Les affaires prud'homales en 2007 | 95. Les condamnations pour infraction à la sécurité routière en 2005 |
| 104. Les divorces prononcés de 1997 à 2007 | 94. Le suivi socio-judiciaire : bilan de l'application de la loi du 17 juin 1998 |
| 103. Les condamnations de personnes morales. 2005 | 93. La contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants mineurs dans les jugements de divorce |
| 102. L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la peine | 92. Le recours des victimes aux avocats et aux associations d'aide aux victimes |
| 101. L'activité pénale des parquets en 2007 | 91. L'activité des juridictions commerciales en 2005 |
| 100. L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la déclaration de culpabilité | 90. Les annulations de mariage en 2004 |
| 99. Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2006 | 89. Pacte civil de solidarité : importante progression en 2005 |
| 98. Les victimes face à la Justice | 88. Les condamnés de 2004 en état de récidive |
| 97. Le pacte civil de solidarité [Pacs] : une forme d'union qui se banalise | 87. Le sort des demandes prud'homales en 2004 |
| 96. Une analyse statistique du traitement judiciaire de la délinquance des mineurs | |

Disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés et à la Sous-direction de la Statistique et des Études.

Le numéro : 2 € ; l'abonnement pour 10 numéros : 20 €

Adresser votre commande, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de "Régie du ministère de la Justice", à :
Ministère de la Justice et des Libertés, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE”

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés

Adresser votre commande, accompagnée de votre chèque [50 €] libellé à l'ordre de :

« M. L'agent comptable de la Documentation française »

à : La Documentation française

124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Tél. : 01 40 15 70 00 - Télécopie : 01 40 15 68 00
